

Nom commercial: Acid tartaricum griessform

Numéro de la matiere: 060448

Version: 3 / CH

Date de révision: 28.10.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 28.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid tartaricum griessform

N° d'article 06044800

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Composant des produits cosmetiques, Production de produits pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement ***

Danger

Mentions de danger ***

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence ***

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

Nom commercial: Acid tartaricum griessform

Numéro de la matiere: 060448

Version: 3 / CH

Date de révision: 28.10.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 28.10.19

P310

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient ***

L-(+)-Acide tartrique

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Poids moléculaire**

Valeur	150.08	g/mol
--------	--------	-------

Composants dangereux *****L-(+)-Acide tartrique**

No. CAS 87-69-4

No. EINECS 201-766-0

Concentration \geq 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Faire boire de l'eau par petites gorgées. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Diarrhée

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau, Mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. La formation de mélanges explosifs avec l'air sont possible. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Nom commercial: Acid tartaricum griessform

Numéro de la matière: 060448

Version: 3 / CH

Date de révision: 28.10.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 28.10.19

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les poussières. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Humidifier, ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination. Nettoyer. Eviter le dégagement de poussières. Accueillir à sec

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les directives de sécurité et du traitement mentionnées sur les enveloppes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition ***

L-(+)-Acide tartrique

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	2	mg/m ³
Valeur limite à courte terme	4	mg/m ³
Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; AW		

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Nettoyer les mains et le visage après le travail. Protéger la peau préventive.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Filtre à particules P2

Protection des mains

Gants

Nom commercial: Acid tartaricum griessform

Numéro de la matière: 060448

Version: 3 / CH

Date de révision: 28.10.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 28.10.19

Utilisation	Contact permanent avec les mains		
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR		
Épaisseur du gant	0.11	mm	
Temps de pénétration	>	480	min
Utilisation	Contact de courte durée avec les mains		
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR		
Épaisseur du gant	0.11	mm	
Temps de pénétration	>	480	min

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	Poudre		
Couleur	blanc		
Odeur	inodore		
valeur pH			
Valeur	2.2		
Point de fusion			
Valeur	169		°C
Pression	1013	hPa	
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	179.1		°C
Pression	1013	hPa	
Point d'éclair			
Valeur	>	100	°C
Pression		1013	hPa
Pression de vapeur			
Valeur	<	5	Pa
température		20	°C
Densité			
Valeur	1.76		g/cm ³
température	20	°C	
Remarque	Relative Density according specification		
Hydrosolubilité			
Valeur	1390		g/l
température	20	°C	
coefficient de partage: n-octanol/eau			
log Pow	-1.91		
température	20	°C	
Température d'inflammabilité			
Valeur	425		°C
9.2. Autres informations			
Masse volumique apparente			
Valeur	env. 1000		kg/m ³

Nom commercial: Acid tartaricum griessform

Numéro de la matière: 060448

Version: 3 / CH

Date de révision: 28.10.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 28.10.19

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

La chaleur. Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

10.5. Matières incompatibles

Réagit violemment au contact de: Fluor, Métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion/irritation cutanée

évaluation légèrement irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation fortement irritant

sensibilisation

Espèces	cobaye
Remarque	négatif
Source	Données de la littérature

Expériences issues de la pratique

Irritation. diarrhée. le produit est irritant pour les muqueuses.

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Espèces	poisson rouge doré (Carassius auratus)
CL 0	200 mg/l
Source	Données de la littérature

Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia
CE50	135 mg/l
Durée d'exposition	24 h
Source	Données de la littérature

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

évaluation Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow	-1.91
température	20 °C

12.6. Autres effets néfastes

Nom commercial: Acid tartaricum griessform

Numéro de la matière: 060448

Version: 3 / CH

Date de révision: 28.10.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 28.10.19

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Dam. 1

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.